Voici quelques précisions sur les conditions de publication dans *Les Cahiers Pédagogiques*.

<http://cercles.cahiers-pedagogiques.com/fil/360392/lettre-aux-auteurs-contraintes-editoriales>

**TYPE DE TEXTES**

Nos publications s'adressent d'abord aux acteurs de l'école, enseignants, personnels de la vie scolaire, personnels de direction, formateurs, en ayant l'ambition d'être accessible et utile à tous. Concrètement, nous publions des textes assez courts, d'une ou deux pages (soit de l'ordre de 12 000 signes, espaces compris), centrés sur une question ou une pratique déterminée, en recherchant la variété des approches et des points de vue sur un thème. Nous tenons à notre objectif de faire se côtoyer et se répondre dans un dossier des contributions de chercheurs et des textes de praticiens dont certains débutent dans l’écriture professionnelle.

**CALENDRIER**

La préparation d'un dossier, travail d'ampleur réalisé par des coordonnateurs bénévoles, s'étale sur plusieurs mois.

Une première étape a pour objectif de définir l'objet de votre article, puis de discuter de son contenu, en ajuster l'écriture. Au cours de vos échanges, nous pouvons vous demander de développer plus particulièrement tel ou tel point, ou de passer plus vite sur tel ou tel élément contextuel ou secondaire par rapport au dossier, ou encore vous proposer une réorganisation de votre texte.

Dans une deuxième étape, environ un mois avant la parution, l'ensemble du dossier est repris par les coordonnateurs et la rédaction en chef, pour l'ajustement des différentes contributions reçues dans le cadre d'un plan, et pour une mise en forme dans la maquette de la revue. Des problèmes de cohérence des contributions (des répétitions d'un texte à l'autre en particulier) comme de place dans la revue peuvent nous amener à revoir une nouvelle fois la rédaction de votre article.

C'est également à ce moment que nous devons décider pour chaque texte d'une publication dans la revue papier ou sous un format numérique, sur notre site, selon la place disponible et la nature de l'article.

Le dernier mot appartient bien sûr à l'auteur, et, sauf pour corrections mineures, nous ne publions votre texte qu'avec votre accord explicite sur la version définitive.

Nous ne pouvons donner qu'une date indicative de parution, en fonction des textes en attente. Vous serez prévenu de la parution définitive de votre texte au plus tard un mois avant publication : la rédaction en chef vous envoie une version mise en page pour une dernière validation.

**ÉDITION DE L'ARTICLE**

Les titre, intertitres, chapeau introductif comme la mise en forme du texte sont de la responsabilité de la rédaction en chef, même si nous tenons compte bien sûr des éventuelles propositions.

Les notes de bas de page doivent être courtes et peu nombreuses. Les références bibliographiques sont limitées à une ou deux indications d'ouvrages ou de sites Internet, présentées dans une « boite références » à la fin de l'article.

Nous appliquons les recommandations orthographiques de 1990 (<http://www.orthographe-recommandee.info/>) : « maitre » plutôt que « maître », « à priori » plutôt que « a priori », etc.

L'usage de la revue est d'accompagner la signature de l'article d'une fonction et d'un lieu d'exercice, afin de situer le propos.

**PUBLICATION**

Nous ne pouvons nous engager par avance à publier votre texte : même si nous nous efforçons bien sûr que cela reste exceptionnel, il peut arriver que la rédaction en chef refuse un article, soit pour des contraintes de place, soit parce que le contenu ne correspond pas à notre projet éditorial.

Vous recevrez un exemplaire gratuit de la revue lors de sa parution.

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour préciser tous ces points. Et merci de vous lancer dans ce bel exercice d'écriture !